

Communication du Groupe LA POSTE

« extrait note d'information du Groupe LA POSTE »



LA POSTE

Afin de protéger la santé des postiers, La Poste se recentre sur ses missions essentielles au service de la population tout en adaptant son organisation. Cette adaptation se fait en concertation permanente avec les autorités sanitaires, la médecine du travail et les organisations syndicales.

Concernant, la distribution du courrier et des colis et des services :

Le temps de travail de chaque agent courrier/colis est progressivement réduit sans impact sur la rémunération. **L'organisation se fera sur la base de trois jours de travail par semaine à partir du lundi 30 mars (mercredi, jeudi, vendredi).**

Afin de protéger votre santé et celle des postiers, La Poste se recentre sur ses missions essentielles au service de la population tout en adaptant son organisation.

Pour le maintien des services essentiels :

- Le passage quotidien pour les services de proximité est maintenu pour les services à la personne (Veiller sur mes Parents, Cohésion, portage de repas aux seniors, portage de médicaments, portage de produits sanitaires nécessaires aux personnels soignants).

Pour la distribution et la collecte du courrier - colis

- A partir du 30 mars, **nos facteurs effectueront la distribution 3 fois par semaine les mercredis, jeudis et vendredis.**
- Les produits de premières nécessités, les objets suivis et recommandés, la presse quotidienne, le courrier urgent, seront privilégiés.
- **les collectes et remises seront également organisées 3 fois par semaine, ainsi que la collecte des boîtes aux lettres jaunes de rue les plus utilisées.**

Nous vous demandons de concentrer vos commandes et envois sur ce qui est strictement nécessaire.

Le réseau partenaires de La Poste, dans les commerces de proximité sont partiellement ouverts. Ces points de services assurent les services habituels : affranchissement courrier, colis, vente de timbres, remise de colis et lettres recommandées.